



VERS-PONT DU GARD

N° 58

BULLETIN
MUNICIPAL

Le PLU

Le lotissement de
Beaume Cremeirol

Fête du SMGG

Festivités

VERS-PONT DU GARD

Vous accueille avec :

Ses vestiges de l'aqueduc

Ses trois lavoirs



Son église et sa tour du XII^e S

Ses carrières



Ses manifestations taurines

Ses produits du terroir



SON MARCHÉ
Samedi matin



PALEZIEUX

Commune
Jumelée



SANTA VITTORIA D'ALBA

SOMMAIRE

p.4

URBANISME

- Avancement PLU
- Le lotissement Beaume Cremeirol

p.5

GRANDS PROJETS

- STEP
- Le Projet du groupe scolaire
- Les commerces

p.6

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- L'éclairage public
- Chemin du Garrège
- Travaux de signalisation
- Travaux de renforcement du réseau d'Eau Potable

p.8

ENVIRONNEMENT



- Anniversaire SMGG
- Diagnostic sonore et visuel des arbres de la commune
- Rando nettoyage des chemins
- Balade estivale

- Village fleuri
- Débroussaillage

p.12

VIE SCOLAIRE

- Cantine et garderie
- Bilan de la vue
- Fête des TAP
- Une belle initiative
- Centre de loisirs
- We did it again !!

- Fête des écoles

p.15

VIE SOCIALE- CCAS

- Prévention canicule
- Repas des aînés

p.14

VIE ASSOCIATIVE

- Amitié versoise

- ASV
- Club Taurin « Lou Souleu »
- Association versoise de danse
- Jumelage Suisse
- Atelier de loisirs créatifs

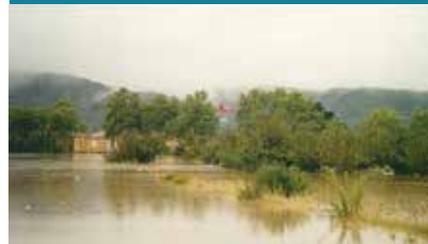
- Association Versoise d'Arts Martiaux
- APE
- L'Amitié versoise
- Tennis Club de Vers
- BSS

- La Boule du Pont du Gard
- Les Vents du Silence
- Société de chasse
- « Cours & Jardins des Arts »

p.22

VIE MUNICIPALE

- Cérémonie des vœux 2018
- L'Adieu à nos doyens Versois
- Festival du conte en Uzège
- Prêt de matériel municipal
- Révision du plan communal de sauvegarde



- Bibliothèque Municipale
- Commémorations

p.25

PORTRAIT

p.26

AGENDA



Chères Versoises et Chers Versois,

Tout d'abord, permettez-moi d'avoir une pensée émue pour Madame Taulelle Lucienne, Maire Honoraire qui nous a quittés au mois de mai. Je suis sûr que tous ceux qui l'ont connue la partageront.

Dans cet espace qui m'est accordé, j'aimerais vous faire part de ma satisfaction en mettant en avant :

- La bonne santé financière de notre commune,
- La stabilité du taux des impôts communaux inchangé depuis 2014,
- La qualité de notre vie associative,
- La propreté, l'entretien et l'embellissement du village,
- La poursuite de l'aménagement du parking du complexe omnisport et des réseaux de voiries,
- Le PLU qui devrait enfin être applicable avant la fin de l'année,
- L'aménagement du lotissement de Beaume Cremeirol qui devrait être finalisé début septembre,
- La rénovation du bâtiment de la poste qui devrait être effective avant la fin de l'année,
- L'ouverture pour janvier 2020 des locaux commerciaux place du marché aux cerises.

En ce qui concerne le groupe scolaire, malgré le soutien des élus, Député et Sénatrice, du Département, de la région OCCITANIE, de l'Inspection académique et les engagements écrits de Monsieur le Préfet, nous sommes toujours en attente de l'accord des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour commencer les travaux.

Il en va de même pour la STEP intercommunale, la même DDTM n'ayant pas validé les études.

Enfin permettez-moi de rappeler cette citation « La critique est aisée, mais l'art est difficile », en réponse à tous les adeptes du « y'a qu'à, faut qu'on », qui préfèrent répandre des rumeurs, sans jamais être constructifs !

Depuis maintenant quatre ans et jusqu'à la fin du mandat, nous éviterons autant que possible les polémiques stériles et inutiles, afin que l'on continue à parler « en bien » de notre beau village.

Sachez que la majorité municipale et les employés communaux vous sont reconnaissants de vos encouragements et de vos remerciements.

Je vous souhaite de profiter pleinement de toutes les manifestations festives qu'offre notre commune et de passer un bel été !

Olivier Sauzet
Maire de Vers-Pont du Gard

URBANISME

→ Avancement du PLU

Le Tribunal Administratif a désigné Monsieur Jean Hodès en qualité de Commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique de l'élaboration du PLU de la commune de Vers Pont du Gard.

Après concertation, Monsieur le Maire et Monsieur le Commissaire enquêteur ont arrêté les dates de l'enquête publique de l'élaboration du PLU à savoir: du 23 juillet au 07 septembre 2018.

Permanence en mairie de monsieur le Commissaire enquêteur :

Lundi 23 juillet de 9h à 12h ;
Samedi 18 août de 9h à 12h ;
Vendredi 07 septembre de 14 h à 17h.

Des remarques pourront être adressées par courriels à plu@vers-pontdugard.fr, ils seront transférés à Monsieur Hodès afin qu'il les valide.

Les e-mails et commentaires validés seront intégrés dans le dossier PLU et diffusés sur le site internet de la commune www.vers-pont-du-gard.fr.

- **Le 07 septembre 2018** : fin de l'enquête publique.
- **Le 05 octobre 2018** : remise du rapport du commissaire enquêteur.
- **Mi-novembre 2018** : Approbation du PLU par le Conseil Municipal – PLU applicable.

Point sur l'instruction en mairie

Documents d'Urbanisme	Documents d'Urbanisme Traités	Documents d'Urbanisme Total
CUa (Certificat d'urbanisme d'information)	27	31
CUb (Certificat d'urbanisme opérationnel)	4	
DP (Déclaration préalable)	24	28
DP division (Déclaration préalable)	4	
PC (Permis de construire)	7	7
		66

Légende : Instruis par le service urbanisme communale
 Instruis par la Communauté de Commune du Pont du Gard

→ Lotissement de Beaume Cremeirol

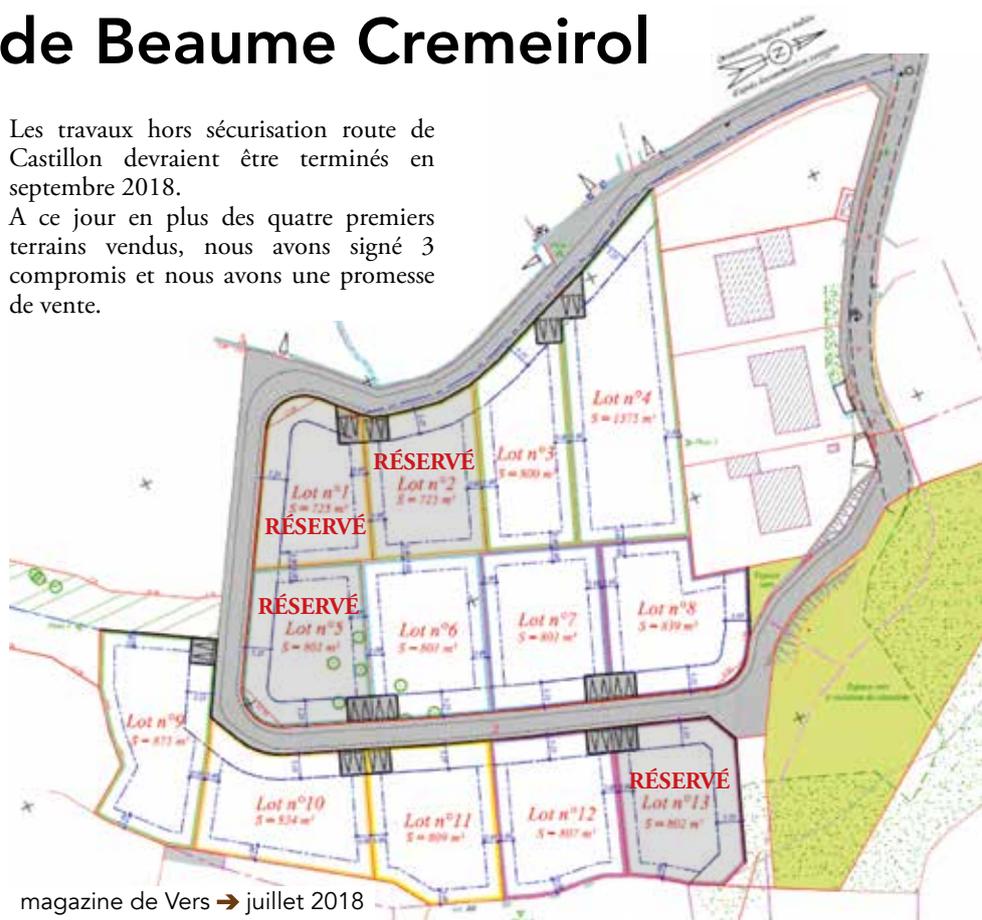
Les travaux d'aménagement du lotissement communal de Beaume Cremeirol sont en cours, ils ont été confiés à l'entreprise Daumas Christian pour les réseaux et Lautier Moussac pour la voirie.

Le montant du projet de viabilisation en y intégrant la sécurisation de la route de Castillon est de 620 000 € TTC.

Les travaux hors sécurisation route de Castillon devraient être terminés en septembre 2018.

A ce jour en plus des quatre premiers terrains vendus, nous avons signé 3 compromis et nous avons une promesse de vente.

Lot n°1	RÉSERVÉ – 116 000 €
Lot n°2	RÉSERVÉ – 116 000 €
Lot n°3	120 000,00 €
Lot n°4	180 000,00 €
Lot n°5	RÉSERVÉ – 130 000 €
Lot n°6	130 000,00 €
Lot n°7	130 000,00 €
Lot n°8	135 000,00 €
Lot n°9	150 000,00 €
Lot n°10	150 000,00 €
Lot n°11	145 000,00 €
Lot n°12	145 000,00 €
Lot n°13	RÉSERVÉ – 145 000 €



→ Le projet du groupe scolaire

La nouvelle école répond à un besoin réel : c'est le projet essentiel de notre mandat. Les élus de notre majorité y travaillent sérieusement depuis 2014. La sécurité des enfants « public vulnérable » a toujours été notre principale priorité. Nous avons franchi toutes les étapes sans grandes difficultés, de la conception au financement. le montant total des subventions devrait couvrir 70% du projet.

Sa qualité et sa crédibilité sont donc reconnues. D'ailleurs, le label BDM (Bâtiments Durables Méditerranée), médaille d'argent nous a été décernée.

À ce jour, nous aurions dû déjà avoir posé la première pierre. Malgré maintes réunions avec les services de la DDTM et la volonté exprimée de Monsieur le préfet de nous aider, nous n'avons pas encore l'autorisation de débiter les travaux. A leur demande, nous multiplions les études hydrauliques concernant le site. Tous les résultats à ce jour nous confortent dans le choix du site en termes de sécurité.

À notre grande surprise, certains élus ou anciens élus semblent se réjouir de ces nouvelles contraintes imposées. Ils tentent même de convaincre par tous les moyens fallacieux, les services de la DDTM, de ne



La cour de l'école en 1912

pas nous donner cette autorisation. Avec photos et vidéos à l'appui ne concernant pas l'emplacement de la zone de projet. Est-ce réellement dans l'intérêt général ? Nous nous permettons d'en douter.

Nous avons sans doute mal évalué les délais de réalisation et les contraintes administratives concernant le groupe scolaire, mais sachez que la majorité municipale fait le maximum pour que ce projet indispensable au bien être de nos enfants, aboutisse.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle école sortira de terre, malgré ceux qui œuvrent en douce... avec l'espoir que ce projet tombe tout simplement dans les 5 cm d'eau de la Romaine !!!

→ Des nouvelles de la future STEP Intercommunale

Les études concernant la réalisation du réseau de transfert entre Vers Pont Du Gard et Remoulins sont en attente :

- de la notification officielle des montants des subventions par l'agence de l'eau, le département et les services de l'état. Le montant prévisionnel du réseau de transfert est de 2 200 000 € HT ; Les services de la DDTM nous demandant en supplément l'aménagement des lagunes existantes ou la création d'un bassin d'orage,
- du projet de convention entre le syndicat des eaux de Remoulins Saint Bonnet et notre commune,
- du retour de la SNCF concernant l'autorisation de passage du réseau par la voie ferrée existante,
- de la validation par la DDTM du dossier d'autorisation environnementale de la future station.

→ Commerces

Le projet avance en concertation avec les deux commerçants demandeurs (Boulangerie et Tabac presse existants). Nous avons présélectionné trois architectes qui devraient nous livrer leur esquisses mi-septembre.

Le hangar, les platanes et la fête votive, ne seront pas détruits ou déplacés.

Nous avons prévu la construction de deux commerces. Un local tabac presse épicerie avec terrasse de 140 m² et un local boulangerie avec terrasse de 170 m² Le montant prévisionnel des travaux est de 750 000 € TTC.

La date d'ouverture des commerces, si tout se passe bien, est prévue pour janvier 2020.



Plan de localisation du projet, avec en orange, la zone d'implantation possible du bâtiment.

TRAVAUX & RÉALISATIONS



6

Travaux de rénovation d'Eclairage Public 2018

Une campagne de remplacement de luminaires est en cours dans la commune. Des luminaires de type Tweet LED 58 Watts avec crose et coffret classe 2 remplaceront avantagement 37 de nos vieux luminaires ballon fluo en terme d'esthétique, d'efficacité énergétique et d'éclairage.

Ces travaux sont subventionnés à 60 % par le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMEG) et rentrent dans notre politique d'investissement annuel dans notre réseau d'éclairage public et le remplacement progressif des luminaires ballons fluo peu efficaces et gros consommateurs d'énergie.

Travaux d'aménagement du Chemin du Garrège

Dans le quartier du Garrège au bord du Gardon aux abords des accès aux plages de Vers et de Collias, la saison été 2017 a été marquée par une augmentation très sensible de la fréquentation par rapport aux années précédentes avec comme conséquences principales :

- Stationnement sauvage avec problèmes de circulation et d'accès
- Multiplication des incivilités
- Dégradation importante de l'environnement
- Insécurité et pénétrations dans les propriétés
- Risques journaliers d'incendie (barbecues, camping sauvage...)

Suite à ce constat, la consultation des services compétents (Sictomu, Poste, riverains...) et les propositions de l'association du quartier de La Barque Vieille, la Mairie a entrepris des

travaux d'aménagement dans le but de limiter les impacts négatifs de cette sur fréquentation :

- Pose de rochers anti stationnement côté Sud du Chemin du Garrège
- Réfection paysagère de l'entrée de la plage de Vers et du parking « Poulon »
- Dispositif de fermeture de l'accès Sud du chemin du Bosquet (du 15 juin au 15 septembre)
- Amélioration de la signalisation de prévention des risques.

Espérons que ces divers aménagements rendront à ces lieux de détente la convivialité et plus de sérénité pour la saison 2018.



Les étapes de la pose du trompe œil



Nettoyage des rues



Nettoyage du cimetière



Mise en discrétion des containers



Abribus Jardin de l'Aqueduc



Parking du Dojo et tennis



Chemin de la marquise



Travaux de renforcement du réseau d'Eau Potable 2018

La Commune a réalisé avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des travaux importants de renouvellement et de maillage sur notre réseau d'Eau Potable :

- Extension 100 ml de réseau en PVC 63mm Chemin de Coste Belle
- Renouvellement 160ml de réseau en fonte 150mm y compris reprise des branchements Chemin des Carrières
- Maillage 105ml de réseau PVC 110mm y compris reprise de branchements entrée Carrière La Romaine
- Remplacement de la conduite existante Chemin de Saint Pierre dans le cadre de la reprise de voirie
- Extension réseau Chemin des Cistes et Beaume Creimerol dans le cadre des travaux de viabilisation du Lotissement

La totalité des travaux représente un montant d'environ 250 000 €.

Parking du cimetière terminé



Travaux route du cimetière



Travaux de signalisation

Une remise à niveau de la signalisation notamment de police a été réalisée par les employés municipaux en juin 2018 :

- 1 panneau « impasse », 3 panneaux « sens interdit », 2 panneaux « risque inondation », 2 panneaux « stationnement interdit », 2 miroirs, 2 panneaux « village sous vidéo surveillance », 1 panneau sens obligatoire.

La signalisation en entrée du village route de Misserand a également été rationalisée pour plus de lisibilité et de simplicité.

Chemin des Carrières



Jardin d'enfants



ENVIRONNEMENT

→ Anniversaire SMGG



Le SMGG a fêté ses 25 ans d'existence le 3 juin 2018 en organisant avec les élus, une géante « Gardon Party ».

Parmi les 26 communes composant la réserve de Biosphère, VERS Pont du Gard a été choisie comme lieu de rassemblement et cœur du dispositif. Autour des discours, d'un apéro musical, la visite de la ferme spiruline, les balades commentées à pied ou en calèche pour découvrir le village, les divers ateliers : construction des murets en pierres sèches, grafitage, exposition de photos sur les espèces protégées... et construction d'un hôtel aux insectes qui sera mis en place dans le village, suivi à la rentrée, d'une animation pédagogique avec les scolaires afin d'élaborer un panneau explicatif. Malgré une météo mitigée, ce fut une réussite !



→ Diagnostic sonore et visuel des arbres de la commune

À la demande de la municipalité, une étude a été réalisée le 26 avril dernier par un membre de l'ONF du réseau Arbre Conseil – Bureau d'études, sur les 36 arbres de la commune situés sur les places du village. Parmi ceux-ci, nous comptons,

- 24 platanes communs hybrides
- 2 Robiniers faux acacia
- 7 Micocouliers de Provence
- 3 chênes verts

Aucun ne présente de caractère « remarquable », leur tronc n'ayant pas une circonférence supérieure à 50 cm et une hauteur dépassant les 20 m, mais ces arbres possèdent tout de même un intérêt patrimonial certain.

Certains d'entre eux sont visiblement altérés ou blessés et nécessitent des travaux ainsi qu'un suivi régulier : l'état sanitaire pour 3% des arbres diagnostiqués (maladies, champignons...) et mécanique (blessures de taille, phellin tacheté ou polypore hérissé...) pour 28% des arbres diagnostiqués, sont préoccupants et nécessitent des actions de mise en sécurité et feront l'objet d'un suivi. Un arbre devra être abattu.

La commune s'engage sur un plan de suivi sanitaire et financier jusqu'en 2021.



→ Rando nettoyage des chemins le samedi 5 mai 2018

La mairie en partenariat avec l'Association de Gymnastique volontaire de Vers et l'association de la Barque Vieille, a lancé sa première édition de nettoyage des fossés, sur 4 itinéraires ciblés en périphérie du village.

Les bénévoles rares mais motivés ont ainsi sorti pas moins de 10 m³ de déchets de nos fossés ! La route de Misserand, le chemin des Prés, le chemin du Mouras, mais aussi une partie du Sentier de la Pierre, via les carrières, le chemin du Puits de Mariargues et une partie de la route d'Argilliers, et côté Gardon, les bords de Gardon, chemin de la Barque Vieille, chemin des Bégudes, chemin de Valive et retour par le chemin de Collias.

Les déchets ainsi collectés ont été triés et emmenés à la déchetterie. Canettes, bouteilles en verre, ferraille, pneus, ordures ménagères en tout genre, en bref la collecte a été malheureusement fructueuse !

Vers 13 heures, les bénévoles ont partagé le verre de l'amitié et le pique-nique sur la plage de Vers.

Cette initiative sera reconduite sans aucun doute au début de l'automne et gageons que nous aurons plus de bénévoles !

La municipalité ainsi que les deux associations remercient très chaleureusement toutes les personnes et les enfants qui ont participé à ce nettoyage de printemps.

→ Vandalisme et incivilités





→ Village fleuri

L'aménagement du côté des tennis s'est poursuivi au printemps : une banquette devant le dojo a été construite par les agents municipaux et plantée par les jeunes de la MFR Le Grand Mas.

Les containers du stade, déplacés, sont maintenant entourés d'une haie de lauriers roses et d'élégamum.

Deux autres banquettes ont été également réalisées au centre du village, afin de faire des plantations en pleine terre :

- devant l'école
- Rue des escanoux dans le prolongement d'une rocaille aménagée l'an passé.



Avant



Après

Toutes ces créations sont remplies de plantes méditerranéennes : adaptées au climat, elles sont moins gourmandes en eau. L'efficacité de ce choix est particulièrement bien illustrée sur la route de Castillon qui se révèle aujourd'hui être bien fleuri malgré l'été de canicule 2017 et l'interdiction préfectorale d'arroser.

117 plantes ont été offertes fin 2017 par le Conseil Départemental suite au dossier rempli par nos soins et validé (demande accordée de 330 en décembre 2016 et cette année, le dossier de demande de



végétaux, en cours d'élaboration, en comporte 225).

En revanche, afin de mettre des touches de couleurs au cœur du village (où la pleine terre est impossible) des jardinières de fleurs estivales ont été suspendues début juin.

Pour celles-ci, nous restons fidèles à notre fournisseur local, toujours de très bon conseil : le Pont romain.

Vous avez sûrement constaté la présence deux matins par semaine, d'un attelage hippomobile afin d'assurer l'arrosage. Cette expérience permet d'utiliser un moyen de déplacement écologique et de libérer en partie le travail des agents techniques afin qu'ils se concentrent plus sur le désherbage (très intense cette année vue la météo) et facilitent les nombreuses manifestations estivales.

De plus cet attelage apporte une animation calme et sympathique des rues de notre village, un atout touristique intéressant !

Le parking du Garrège a également été fleuri avec une haie de lauriers roses, tout comme le chemin de St-Pierre.

P.S adressé au(x) kleptomane(s) du cimetière qui a (ont) encore sévi en prenant le laurier nain rouge de la grande jarre après le rosier rouge volé l'an dernier, et quelques pensées cet hiver.



Nous avions auparavant eu le vol d'une jardinière complète à la poste et une suspension au lavoir de Font d'Isière. Récemment, au stade et Chemin de St Pierre, 2 lauriers ont également disparu... Les nouvelles thérapies comportementalistes soignent efficacement ce problème. La municipalité encourage vivement cette solution moins coûteuse pour les deniers publics que la pose d'une caméra vidéo ou le puçage des végétaux et jardinières.

Nous avons constaté que certains particuliers nettoient et fleurissent agréablement leur devant de porte. Bravo ! un exemple que nous souhaiterions suivi par l'ensemble des versois.



→ Débroussaillage

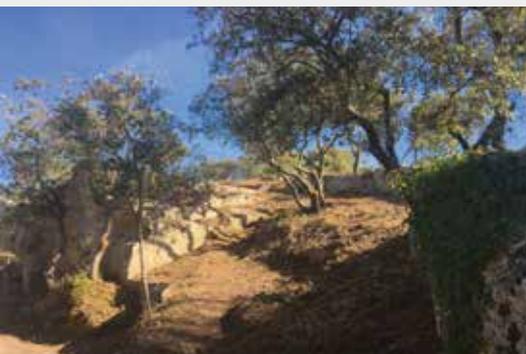


Une réunion publique s'est tenue le jeudi 17 mai 2018 à la Maison de la pierre, en présence de M. Le Maire, d'un représentant de l'ONF, et d'un public, il faut bien le reconnaître fort peu nombreux !

Tous les aspects du débroussaillage tant juridiques que pratiques ont été abordés. Il est à noter que Vers-Pont du Gard n'échappera pas à la règle. Actuellement, la commune n'a pas attendu ces directives pour procéder à des travaux de débroussaillage en périphérie du village.

Dans le cadre de ce contrôle réglementaire, les services de l'Etat, suite à un tirage au sort pour le département du Gard, ciblent trois communes par an, recensent les parcelles à débroussailler par les propriétaires, et les obligent à se mettre en règle avec la législation, sous peine de fortes amendes.

Pour tout renseignement, consulter notre site internet.



COMMUNE DE VERS-PONT-DU-GARD

Nîmes, le 26 JAN. 2018

Objet : Application des obligations légales de débroussaillage pour protéger du feu votre propriété

Madame, Monsieur

Lors des feux de forêts de cet été dans plusieurs départements de la zone méditerranéenne, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été pour la plus grande part épargnées par les flammes. Ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, trop peu des propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation à la charge des propriétaires.

Les dommages suites aux incendies de forêt sont en général seulement matériels. Toutefois, à chaque incendie de forêt, des vies humaines sont exposées. L'actualité récente au Portugal et en Californie nous rappelle que le risque de perte humaine existe réellement. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.

C'est pourquoi, face à ce risque, votre mairie et la préfecture du Gard engagent un plan d'action pour contrôler l'application effective des obligations légales de débroussaillage. Si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif boisé, ou si votre parcelle est constructible au document d'urbanisme de la commune dans ce même espace, vous devez effectuer des opérations de débroussaillage. Vous pouvez consulter le site de la préfecture pour accéder aux informations sur la réglementation applicable. (<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>).

En cas de non-respect de ces obligations de débroussaillage, une amende, un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux, et le cas échéant la réalisation d'office de ces travaux à vos frais pourront être prononcés.

Nous comptons sur vous, Madame, Monsieur, pour accomplir les travaux nécessaires à votre sécurité, et celle de vos proches. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Préfet


Didier LAUGA

Le Maire de VERS-PONT-DU-GARD
Olivier SANZET



→ Balade estivale

Un projet sympathique de balade estivale sur le Pont du Gard, a vu le jour !

Le 10 juin 2018, la journée festive d'inauguration à St-Hilaire a été très réussie.

Les trois communes partenaires : Remoulins, St-Hilaire et Vers, ont travaillé en parfaite harmonie, afin de valoriser et faire connaître nos trois terroirs.

La Pierre, l'Eau et la Vigne sont les thèmes déclinés pendant les balades



commentées par les cochers.

Cette nouveauté aura lieu 7 mercredis matins de juillet et août, au départ des 3 villages.

Renseignements en mairie pour toutes les précisions utiles.

VIE SCOLAIRE

→ Cantine et garderie

Nous n'avons plus à vous présenter la cantine et la garderie, tant ces services municipaux font partie de la vie scolaire des enfants. Nous notons depuis quelques années une forte croissance du nombre d'enfants inscrits en garderie des matins et soirs ainsi, et cela va souvent de pair, qu'en restauration le midi. 16 268 repas ont été servis de septembre à juin 2018, ce qui représente une augmentation de plus de 30% par rapport à l'année dernière.

Les employées, accomplissent chaque jour un travail rendu compliqué par des locaux mal adaptés et trop exigus ! Elles assurent tout de même avec beaucoup de bonne volonté et sont des repères indispensables notamment pour les tout-petits de maternelle.

Nous rappelons aux parents qu'il est indispensable de prendre connaissance du règlement intérieur et surtout de le respecter afin de faciliter la bonne marche de ces services.



Cantine : remise des prix coupe du monde

→ Fête des TAP

Le vendredi 15 juin, la directrice des TAP, Séverine FRANCISCO DAS DORES, a organisé la dernière fête de fin d'année. Au programme, poneys pour les maternelles, base-ball et pom-pom girls pour les élémentaires. Ils ont ensuite reçu un goûter offert par l'association. C'était la dernière fête des TAP, car après quatre années de mise en place, il a été décidé de repasser à la semaine des 4 jours.

Nous remercions toute l'équipe d'animateurs, la directrice, l'association LEC et notre personnel communal mis à disposition, qui ont encadré et animé les différents ateliers des vendredis après-midi. 110 à 115 enfants ont régulièrement été inscrits. Ils ont ainsi été initiés au langage des signes, au tennis, au poney, à la danse, aux sports collectifs, au judo, au théâtre à l'athlétisme, à la lutte, à la zumba, au hip hop, à la photo, à l'informatique, à la pétanque, ils ont également participé à des ateliers créatifs, à des chasses aux trésors... Quatre années d'activité intense.



→ Une belle initiative

Saluons l'initiative personnelle et éducative de Paul-Andréa, élève de CE1, qui a présenté un exposé en classe « Zéro déchet » et organisé un nettoyage garrigue, le samedi 16 juin au matin. Quelques enfants accompagnés de leurs parents se sont joints à eux et ont ainsi débarrassé les chemins de toute sorte de déchets. Malheureusement la récolte, une fois de plus, a été importante ! Ces écocitoyens en herbe ont pris conscience de la nécessité de lutter contre les comportements peu civiques et souhaitent ainsi donner l'exemple !



→ Centre de loisirs

Une enquête a été effectuée auprès des familles afin de recenser celles intéressées par un accueil en centre de loisirs de Remoulins.

Après dépouillement, il apparaît que 7 familles (une douzaine d'enfants) seraient intéressées.

Une demande a donc été faite à la Mairie de Remoulins. Ils ne seront pas en mesure d'accueillir régulièrement une douzaine d'enfants. Ces familles pourront bénéficier des places vacantes à l'issue des inscriptions au tarif extérieur. Les places ne peuvent être garanties.

Par contre, notre convention avec le centre de loisirs de Collias est toujours d'actualité. Les familles peuvent ainsi bénéficier d'un tarif pris en charge à hauteur de 50% par la Mairie.

→ Bilan de la vision avec le Lions Club

Le 14 juin 2018, le Lions Club Nîmes Alphonse Daudet, avec le concours de Mme Emmanuelle FANGIER, orthoptiste, membre du club nîmois, de la municipalité et du Lions Club d'Uzès, a organisé bénévolement un bilan de la vue des élèves de l'école maternelle grande section de Mme BARBIE.

Cet examen réalisé avant l'entrée au CP concerne environ 3500 enfants dans le département du GARD et il est mis en place avec le concours de la Direction des Services Départementaux de l'Education, de l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie. Nous saluons cette initiative et remercions les trois bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette action.

→ We did it again !!

Jeudi 12 avril 2018, les CM2 de Vers ont participé pour la seconde fois consécutive au Rallye langue à la maison de la Pierre de Vers Pont du Gard. Malgré un temps



pluvieux, les élèves ont pu participer aux 12 ateliers proposés sur le thème du patrimoine anglo saxon à travers le monde. Les 21 équipes composées des 136 élèves des CM1/CM2 de Castillon du Gard, des CM2 de Sernhac, de Ledenon et de Vers ont pu à travers d'ateliers ludiques réinvestir le vocabulaire appris tout au long de leur scolarité. Après avoir proposé un chant en anglais, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec l'appui de nos deux conseillers pédagogiques Mr Neils et Mme Condet ainsi que notre enseignante référente en anglais Mme Elise Koller sans oublier Dipali notre intervenante venant d'Inde.

See you soon !!

Les CM2 de Vers Pont du Gard

→ Fête des écoles

Au programme de ce vendredi 29 juin, un spectacle toujours plus haut en couleurs qui marque la fin de l'année scolaire !

Cette année encore les enfants des écoles et les enseignants se sont surpassés et ont enchanté un public venu comme chaque année nombreux partager ces moments de convivialité !

Le spectacle s'est clôt sur la traditionnelle remise des dictionnaires marquant le passage en CP pour les enfants de grande section maternelle et le passage en 6^{ème} pour les CM2.

Saluons au passage l'investissement des membres de l'APE qui se sont démenés tout au long de la soirée pour assurer la restauration !

Une fois de plus, une belle réussite !



VIE SOCIALE - CCAS

→ Prévention canicule

FORTES chaleurs
ADOPTEZ LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

personnes âgées de plus de 65 ans • personnes handicapées ou malades à domicile • personnes dépendantes • femmes enceintes • enfants

QUELQUES CONSEILS SIMPLES
À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS ET/OU DE CANICULE :

Vous pouvez contacter la plate forme « canicule info service » au 0 800 06 66 66

Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00

Ou le secrétariat de la Mairie en cas de besoin.

- 1** BUVEZ RÉGULIÈREMENT de l'eau toute l'année (1 litre par jour)
- 2** RAfraîchissez-vous : se rafraîchir avec le soleil, au moins de 15 minutes et pas avec de l'eau glacée (pas de choc)
- 3** MANGEZ EN QUANTITÉ SUFFISANTE ET NE BUVEZ PAS D'ALCOOL
- 4** ÉVITEZ DE SORTIR AUX HEURES LES PLUS CHAUDES ET PASSEZ PLUSIEURS HEURES PAR JOUR DANS UN LIEU FRAIS (centres bibliothèques municipales, supermarché, école...)
- 5** ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES
- 6** MAINTENEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS : fermer les fenêtres et ouvrir la fenêtre, surtout en la nuit et le soir si il fait plus frais
- 7** PENSEZ À DONNER RÉGULIÈREMENT DE VOS NOUVELLES à vos proches et, dès que nécessaire, leur demander de l'aide
- 8** Consultez régulièrement le site de Météo-France pour VOUS INFORMER

→ Repas des aînés

Cette année, le repas des aînés se déroulera le dimanche 28 octobre au pont du Gard, animé par une compagnie des années twist.

Nous vous attendons nombreux.

→ Parcours santé bien-être

L'action s'adresse aux aidants de personnes malades Alzheimer pour sensibiliser aux risques spécifiques pour leur santé, pour prendre soin d'eux et s'inscrire, au long cours, dans une démarche de prévention «santé» (alimentation, activité physique, gestion du stress).

Inscription auprès de FA30 est obligatoire et comporte un entretien préalable.

Début de l'action : 1^{er} octobre 2018



Tous à la plage !

Bus de la mer

DU 10 JUILLET AU 30 AOÛT

1€

Le Grau du Roi

Du 10 juillet au 30 août, le bus de la mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET LES HORAIRES :
WWW.CC-PONTDUGARD.FR OU 04 66 37 67 67

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE & SPORTIVE



→ ASV

La deuxième saison de notre jeune club vient de se terminer.

Ce ne sont pas moins de 80 joueurs et 17 dirigeants qui ont contribué avec passion et enthousiasme à la réussite de cette belle année sportive, soit deux fois plus de licenciés que l'an dernier !

Nous avons pu inscrire aux divers plateaux 2 équipes U7, 2 équipes U8, 1 équipe U9, 1 équipe U10 et 1 équipe U11 qui ont toutes su représenter les couleurs de l'ASV avec les valeurs qui nous sont chères de respect et de camaraderie.

Comme la saison précédente, nous avons organisé notre loto annuel, la galette des rois, un tournoi pour chaque catégorie et notre ferrade de fin d'année ; avec 2 nouveautés en plus : le tournoi en salle chez nos amis suisses de Palézieux et la sortie au stade des Costières où nos petits versois sont rentrés sur le stade avec les joueurs !

Nous remercions bien évidemment tous les joueurs, parents, dirigeants (qui sont tous bénévoles), sponsors et autres personnes, anciens membres du club ou non qui sont toujours à nos côtés depuis le début de cette belle aventure et sans qui rien ne serait possible.

Nous serons présents cette année encore pour la fête votive lors de la journée des enfants avec l'organisation de petits ateliers football pour tous nos petits passionnés !

La reprise de la saison 2018/2019 est prévue le vendredi 31 août avec une soirée de prérentrée.

L'ensemble des membres du club se joint à moi, pour vous souhaiter de passer un très bel été.

→ Club Taurin « Lou Souleu »

La fête votive 2018 arrive à grands pas et cette année encore le Club Taurin Lou Souleu organisera le traditionnel repas du jeudi soir. Le repas préparé par le traiteur Gus Prestation aura pour thème Terre et Mer et sera toujours animé par la pena del Fuego offerte par la Mairie. En entrée : Timbale de poisson façon bouillabaisse et ses croutons à l'ail, plat chaud : Bœuf braisé à la beaucairoise, fromage, dessert, vin et café au prix de 21 euros/personne. Les inscriptions se feront au bureau de tabac de Vers, au Bar les Vouïtes et au 06.82.65.15.42. La journée Taurine du vendredi sera offerte par le Club Taurin, à 11h30 : Abrivado avec la Manade Clément, à 18h30 : Festival de Bandido avec les Manades Arlentaco et La Clastre, à 19h30 : Bodega du Club Taurin dans le parking de la Maire, Tapas sur place. Nous vous attendons nombreux ; tous les membres du Club taurin vous souhaitent de passer un bel été.





→ Association versoise de danse

Les élèves de l'atelier contemporain d'Elda Rossi ont participé le dimanche 11 février aux rencontres chorégraphiques du Gard à Bagnols sur Cèze. Sur une chorégraphie intitulée « Après », elles se sont brillamment qualifiées pour les rencontres chorégraphiques régionales qui se sont déroulées à Albi les 12 et 13 mai.

Accompagnées de leur professeur et de leurs parents, elles ont participé à cette compétition et ont pu se mesurer avec des écoles de danse venant de toute l'Occitanie. Même si pour elles l'aventure s'est arrêtée là (le niveau suivant étant

le national à Montluçon les 5,6,7 et 8 juillet), elles n'ont pas démerité. Elles ont vécu une super expérience dans un lieu superbe (le complexe Cap Découverte et ses infrastructures sportives et culturelles). Elles ont montré qu'une petite association y avait sa place grâce au sérieux des enseignements dispensés par Elda Rossi et l'investissement, le travail, la fougue et la cohésion de ce groupe de jeunes filles. Bravo encore à vous les filles (Lina Moug, Cassie Boulourd, Kim Artigues, Julie Peugeot, Nawel Moug et Maréva Delisle-Fumat) pour ce très beau parcours.

→ Atelier de loisirs créatifs

L'Atelier de loisirs Créatifs termine la saison 2017/2018 avec un bilan très positif à la grande satisfaction de ses 18 adhérentes.

Nous avons participé au Marché de Noël le 9 Décembre 2017. Malheureusement notre stand n'a pas obtenu le succès escompté.

Nous remercions toutes les personnes qui nous témoignent leur soutien par l'achat de quelques ouvrages que nous confectionnons au cours des jeudis après-midi conviviaux que vous pouvez venir partager avec nous.

Si vous aimez la créativité n'hésitez pas à nous contacter :

Un renseignement au 04 66 02 00 76 / 06 70 40 69 57

Une visite le jeudi après-midi à partir de 14 heures au 1^{er} étage de la Maison pour Tous. Reprise de nos activités jeudi 6 Sseptembre 2018.

Nous vous attendons.
Bonnes vacances

→ Jumelage Suisse

Les membres du Jumelage suisse continuent à participer à la vie du village, en aidant bénévolement plusieurs associations :

- Tenue de la buvette, avec le Comité des Fêtes, le lundi soir de la fête votive, car il nous semble important d'aider à faire perdurer nos traditions villageoises.
- Participation avec l'Association de l'Oignon doux, à la foire aux oignons de Vers (tenue de la buvette) et à la foire aux oignons de Palézieux afin d'aider à la promotion de nos produits locaux.
- Participation avec l'A.S.V à un tournoi de football en salle au mois de janvier 2018. Ce weekend convivial a connu un grand succès, fort apprécié par les jeunes joueurs (10-11 ans), les dirigeants et les parents. Suite aux contacts directs pris

avec l'A.S. Haute Broye, des équipes venant de SUISSE participeront au tournoi organisé par l'A.S.V. au mois de Septembre 2018.

- Organisation avec l'Association de l'Oignon Doux et la Municipalité de la fête de l'Asperge au mois d'avril 2018. Malgré un temps très pluvieux, nous obligeant un « repli » au boulodrome, cette journée a été un bon moment de partage. Nous remercions le Jumelage Italien et la Boule du Pont du GARD pour leur soutien.

Nous espérons pouvoir continuer dans les mois à venir, nos manifestations avec les associations intéressées, en plus de nos échanges fraternels franco-suisse.





L'Association Versoise d'Arts Martiaux est très fière des excellents résultats obtenus dans la section judo.

En effet, Thierry Escoffier a obtenu son diplôme d'assistant club.

Morgan Dalla Costa a réussi son 3^{ème} Dan (Sandan en japonais), Adrien Castillo quant à lui devient 2^{ème} Dan (Nidan).

En compétition, Quentin Coudeyre termine Champion tri départemental à Lodève et est sélectionné pour le Championnat de France Cadets 2^{ème} division à Ceyrat au mois d'octobre prochain.

→ Association Versoise d'Arts Martiaux

Bilan de la saison 2017-2018

Enzo Daumalle 2^{ème} et Alicia Montech 3^{ème} au Championnat Tri départemental Cadets de Lodève sont sélectionnés pour le Championnat de France Cadets Espoir, à Ceyrat en octobre.

Adrien Castillo est champion de France UNSS, il est Champion d'Occitanie Sénior 3^{ème} division à Toulouse. Il est junior 1^{ère} année.

Pour la compétition de Katas, Fabrice Cardia et Ludovic Germa sont Champions d'Europe à Koper en Slovénie, Champions de France pour la 3^{ème} année consécutive, 3^{ème} au Tournoi International de Bruxelles. Ils s'envoleront pour Cancun au Mexique pour le Championnat du Monde. Souhaitons-leur toute la réussite qu'ils méritent avec le travail fourni et leur rigueur.

Pour terminer, Fabrice Cardia est reçu à l'examen du 5^{ème} Dan (Godan) avec mention excellent et félicitations du jury. Il devient le plus jeune Haut Gradé à seulement 32 ans. Sa ceinture lui a été remise par son professeur Michel Ramon, 6^{ème} Dan et champion d'Europe, lors de la traditionnelle cérémonie de remise de ceintures au dojo.

Après notre belle fête de fin d'année au stade, nous vous souhaitons de belles vacances sportives et nous espérons vous retrouver sur les tatamis versois à la rentrée.



→ APE

De la présence dans l'organisation de « Cours et Jardins 2017 » au vide grenier en passant par la journée des enfants pour la fête votive, la vente de sapins de Noël, le marché de Noël, le loto annuel et le vide grenier, l'APE a connu une grosse activité. Tout au long de ces événements, c'est une trentaine de membres qui s'est succédé pour que tout se passe bien. Le succès de toutes ces manifestations, nous a permis de financer les sorties scolaires des maternelles et des primaires et d'acheter du matériel pour l'école. La fête de l'école a clôturé cette belle année scolaire.



→ L'Amitié versoise

Depuis l'Assemblée Générale du 15 Janvier 2018 notre Association compte 140 adhérents.

Nos activités sont diverses de début Septembre à fin Juin : voyage lointain, excursion d'une journée, repas et goûters gratuits, sortie spectacle, divers jeux de cartes tous les jeudis, marche tous les lundis et vendredis à 14 h et tous les 1er samedi du mois (de Septembre à Juin) un concours de belote ouvert à tous et toutes (adhérents et non adhérents) avec la finale des concours ou les équipes les plus assidues reçoivent de nombreux lots et trophées offerts par l'Amitié Versoise, la Municipalité de Vers Pont du Gard et le Département ainsi que nos deux lotos annuels qui nous permettent de financer une partie de ces activités



33 Adhérents de notre Association rentrent d'un séjour en Italie : Florence, Sienna, San Gimignano, Luca, Pise, Pistoia, Prato, l'Île d'Elbe, les Cinque Terre Ce voyage a séduit à l'unanimité les participants et rendez-vous pris pour une nouvelle destination en 2019.

La saison s'est terminée par le Grand Loto d'Été en plein air le 1er juillet.

Nos activités reprendront en Septembre 2018

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre. Une équipe dynamique vous attend



→ Tennis Club

L'année sportive se termine au tennis club. Sport et convivialité étaient au rendez-vous.

Le tournoi annuel, qui a eu lieu du 27 avril au 13 mai, s'est bien déroulé malgré la pluie qui s'est invitée à plusieurs reprises, plus de 150 participants ont pu disputer des belles rencontres.

Nous tenons à féliciter Cyril Chapel, Antoine Bonnetete, Clément Camporéale et Corentin Berne qui sont champions du Gard en équipe 15/16 ans découverte.

L'animation de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 15 juin a été un succès auprès des enfants et adultes, ce sont près de 80 personnes qui se sont retrouvées autour d'un apéritif et buffet offerts par



le club. À cette occasion, les enfants ont pu participer à une animation tennis organisée par Jérôme, qui s'est terminée par une bataille d'eau géante.

Les cours reprendront la semaine du 17 septembre

À noter les permanences pour les inscriptions auront lieu le mercredi 5 septembre de 17h à 19h, le samedi 8 septembre de 10h à 12h et le mercredi 12 septembre de 17h à 19h.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous début septembre !

→ BSS

La toute jeune association des Bois Sans Soif de Vers continue ses actions. Après avoir reversé la totalité des bénéfices de sa tombola du marché de Noël au profit du téléthon, les membres de l'association qui cherchent à remettre au goût du jour les traditions de nos régions sont allés, début mai, couper l'arbre de la Saint Jean qu'ils ont ramené au centre du village afin de préparer leur feu du 23 juin. La journée du 23 juin a débuté dans l'après-midi par des olympiades durant lesquelles différentes équipes issues d'associations versoises se sont affrontées dans des jeux plus loufoques les uns que les autres.

Un apéro festif animé par un Dj, et le traditionnel feu de la Saint Jean ont clôturé la soirée.



→ La Boule du Pont du Gard

L'installation du boulodrome a permis à la société de boule de se développer. Nous en remercions la municipalité.

Ainsi, nous comptons à ce jour 76 licenciés et une quarantaine de membres. Parmi nos licenciés, quatre jeunes de 8 à 10 ans.

La saison 2018 est intense : c'est une quinzaine de concours jusqu'en septembre. (2 concours officiels, 4 concours nocturnes, coupe des clubs, challenge Vers-Castillon, fête votive...)

Les rencontres vétérans se sont déroulées de mars à juin, chaque fois dans la convivialité et un bon esprit sportif.

Nos petits licenciés ont participé au championnat du Gard en triplette et doublette. Ils ont bien défendu le maillot du club.

A ce titre, 4 licenciés ont fait la formation d'initiateur à la FFPG le 1^{er} juin 2018 pour pouvoir accompagner ces jeunes mineurs dans les compétitions.

Comme chaque année les concours de la fête votive se dérouleront place de la fontaine. Nous clôturerons la saison avec le concours inter associatif le 22 septembre au boulodrome.

Merci à tous ceux qui, bénévolement, participent activement pour faire vivre ce club.



→ Les Vents du Silence



Plutôt qu'un long discours, voici quelques témoignages des personnes qui pratiquent le yoga des Vents du Silence depuis deux ans :

- « La pratique des Vents du Silence m'a permis de (re) trouver ce silence et cette paix intérieure tellement bénéfiques face aux tensions, agressions que nous vivons souvent dans notre quotidien. C'est une libération du corps et de l'esprit, accessible à tous quel que soit notre niveau, notre âge, notre condition physique. A consommer sans modération ! »
- « La pratique hebdomadaire des Vents du Silence me permet de travailler mon équilibre et d'améliorer ma souplesse »

- « Les Vents du Silence m'ont appris à lâcher prise, à laisser les pensées de côté pour être là, à ce qu'on fait, ici et maintenant. Ils m'ont permis de me reconnecter à moi-même. C'est très agréable et bénéfique. J'ai appris aussi à me relaxer, ce qui était loin d'être évident pour moi »
- « J'ai trouvé dans les Vents du Silence une activité physique douce pour mon corps. Outre l'assouplissement, l'étirement, le renforcement, les différents mouvements me permettent de faire circuler l'énergie. C'est aussi un moment où j'apprends à me recentrer, m'ancrer et donc apaiser l'agitation du mental. C'est une pause importante pour moi dans la semaine qui contribue à ma santé »

→ Assemblée générale de la société de chasse de l'intercommunalité Vers Pont du Gard – Argilliers



Vendredi 27 avril, les chasseurs ont fait le bilan de leur saison.

Avec un effectif de 98 fusils, 242 sangliers ont été prélevés en battue par l'amicale et l'équipe BC. Pour le petit gibier, les différents lâchers (450 perdreaux, 450 faisans) en tir, plus lapins et lièvres en lâchers de reproduction, ont été un attrait supplémentaire et intéressant pour nos chasseurs.

Les piégeurs ont bien aidé à la protection des espèces avec 26 renards, 13 fouines et 76 pies prélevés mais ont également protégé les poulaillers. La régulation des pigeons dans le village a permis de tenir plus propres les bassins, mais également les terrasses et autres lieux d'habitation.

Les dégâts aux cultures agricoles, tout en étant maîtrisés partiellement avec une pression de chasse continue, efficace et nécessaire, n'en sont pas moins encore consistants (pour Vers : 7495 €, pour Argilliers : 2031 €)

Les changements prévus et votés par les chasseurs en assemblée de la fédération, seront notoires mais cependant obligatoires. Le plus significatif est l'installation d'une taxe financière territoriale de 0,40 € par hectare (soit 1034 € pour l'intercom. Vers/Argilliers) applicable à partir de 2019/2020, ce qui donnera une augmentation de 10 € par chasseur en ce qui nous concerne.

Nous tenons à remercier la municipalité pour avoir réservé sur le parc de l'ancienne carrière « la Romaine » un espace pour les deux équipes de sanglier et l'intercommunale. Nous avons pris en charge l'achat et l'installation de mobil home pour nos futurs rendez vous, lieu de stockage, secrétariat ... ce qui devenait indispensable.

Au niveau financier, malgré des frais supplémentaires importants et une recette conséquente en moins (repas de la fête votive), l'équilibre a été respecté, le Président et le comité Directeur ayant fait le nécessaire pour trouver de nouvelles ressources.

Nous saluons l'entrée au comité directeur d'un nouveau membre, Alain Pantel, qui représentera plus spécifiquement le petit gibier.

Au niveau du règlement intérieur, les invitations journalières commenceront le 15 août pour la chasse en battue au gros gibier, le reste sans changement.

→ « Cours & Jardins des Arts »

Notre 10^{ème} anniversaire - déjà ! Osons du nouveau pour un véritable festival d'art contemporain à Vers-Pont-du-Gard !!!

Encore de nouveaux jardins ont été ouverts aux artistes pour le WE des 21 et 22 juillet ! Les rues et les places du village ont également été investis. C'est la surprise que nous avions préparée 6 jeunes artistes en formation aux écoles des Beaux-arts de Nîmes et d'Avignon. Ils ont présenté des installations artistiques en créant sur place (work in progress) avec le public, grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Dimanche matin et sur réservation, une guide-conférencière du Musée « Carré d'Art » a commenté leurs démarches artistiques, le mouvement Supports/Surfaces dont ils s'inspirent et les valeurs de l'art contemporain d'aujourd'hui...

Et toujours, ont eu lieu le prix du jury, le prix « coup de cœur » et le prix du public. Cette année, l'école de Vers Pont du Gard a participé à l'événement. Les enfants ont eu eux aussi leur exposition qui fait suite à celle – collective - présentée au Pont du Gard durant le mois de juin. Et pour tous les enfants, comme les années précédentes, 3 ateliers de poterie, peinture et sculpture leur ont été proposés place de la Fontaine. De son côté, Michèle Reverbel-Dalmasso a présenté chez elle, un autre versant de sa fabuleuse collection d'Art Postal.

Et encore du nouveau ! Cette année, une calèche gratuite est venue à la rescousse dimanche pour agrémenter le parcours ! Un plus ! Un superbe catalogue en couleur a présenté le travail de chacun des artistes présents.

Vous êtes venus nombreux à ce rendez-vous exceptionnel ! Nous avons travaillé avec audace pour ce 10^{ème} anniversaire de Cours et Jardins des Arts...

Pour nous contacter :
contact.coursetjardinsdesarts@gmail.com

VIE MUNICIPALE

22



→ Cérémonie des vœux 2018

C'est devant une assemblée toujours aussi nombreuse que Monsieur le Maire Olivier Sauzet, entouré de ses élus, a présenté ses vœux pour 2018.

Il a rappelé les grands axes de réalisation 2017, et annoncé ceux de 2018 :

- la construction de la nouvelle école,
- le raccordement de la nouvelle station d'épuration à Remoulins,
- le PLU,
- le lotissement de Beaume Creimerol.

Parmi les bonnes nouvelles, le Maire a annoncé pour la quatrième année consécutive, que les impôts communaux ne seront pas augmentés.

Madame Fort a ensuite fait le point sur la vie associative : ont été invités à monter sur l'estrade, les nouveaux présidents d'association, sportifs, auteurs, nouveaux retraités (Annie Dellaschiava, Lily Trinh, Mireille Espana), représentants de la presse locale. Ils ont été remerciés pour leur implication dans la vie communale.

Cette cérémonie s'est achevée autour d'un copieux buffet, dans une ambiance très conviviale.

→ L'Adieu à nos doyens Versois

Triste mois de Mai qui a vu s'éteindre deux personnalités de notre village : Lucienne Taulelle et André Bruguier (dits Mamie Lulu et le Papé). Tous deux avaient fait l'objet d'un portrait dans le précédent bulletin municipal, retraçant leur vie bien remplie au sein de notre village. Après un dernier hommage bien mérité, ils ont tous deux rejoint leur dernière demeure dans le cimetière de la commune.

→ Festival du conte en Uzège

Dans le cadre du Festival du Conte en Uzège, la municipalité de Vers a offert un spectacle de qualité le mercredi 20 juin, place de la Fontaine.

Le public averti a pu partager avec Clotilde De Brito, son amour de la langue française et son regard sur le monde, les gens, les trains ...et ce qui les anime.

Entre personnages improbables et petites bribes de vie personnelle, en vers ou en prose, en chansons ou jeux de mots, elle nous a fait naviguer avec brio et rires, entre plusieurs univers, humoristiques, décalés ou plus sérieux.

Une artiste solaire qui a remporté la Coupe du Monde de slam en 2015 et a conquis l'assistance. Des jeux de lumières sur le lavoir et les murs de la source ont été également admirés, contribuant ainsi à une atmosphère féérique.

Un pot accompagné d'un dessert a clôturé cette agréable soirée.



→ Prêt de matériel municipal

La Mairie peut mettre à disposition du matériel (tables et chaises) aux particuliers.

Le prêt se fait sur réservation et dans la limite des stocks disponibles, à l'accueil de la Mairie.

Une convention vous sera remise et il vous sera demandé un chèque de caution. Il est important et surtout pendant les périodes estivales, de faire vos réservations au moins 15 jours avant.

Les réservations de dernière minute engendrent toujours des réorganisations de planning pour les services techniques.

En ce qui concerne les associations, il est conseillé également d'anticiper vos réservations.

→ Révision du plan communal de sauvegarde



Le PCS est un outil stratégique et opérationnel qui, sous l'autorité du maire, au regard des risques connus et en coordination avec les services de secours, définit le dispositif communal pour alerter et soutenir la population.

Obligatoire pour le commun disposant d'un PPR (Plan de Prévention des Risques), Vers-Pont-du-Gard va confier au bureau d'études Ris Crises la révision de ce plan.

Quelle attitude adopter en cas de crise majeure ?

Telle est la question dont le PCS

s'occupera de répondre. Véritable plan de gestion de catastrophes (risques naturels, climatiques, technologiques et accidents de grande ampleur), il définit le rôle de chacun et établit les listes des entreprises, personnels et moyens à réquisitionner. Mutualiser les ressources, concerter les moyens disponibles et connaître ses vulnérabilités sont des points d'orgue de la résilience d'un territoire. L'objectif est clair, il faut être prêt et réactif le jour J. C'est-à-dire savoir au moment voulu qui fait quoi, quel moyen engager et comment alerter.

3 réunions dont une réunion publique seront à planifier sur les 4 prochains mois.

→ Bibliothèque Municipale

Les amis du livre ont tenu leur assemblée générale en février 2018 en mairie en présence du maire et de sa 1ère adjointe. La fréquentation de la bibliothèque a sensiblement augmenté, le rapport financier est à l'équilibre. Nous remercions cette équipe de bénévoles pour l'investissement et la qualité du service dont elle fait preuve.

La mise en réseau des bibliothèques de la CCPG a commencé.

Vers est la 2ème commune après Domazan à s'être formée au logiciel DECALOG.

Une deuxième formation de 3 jours a été organisée, sous la direction de Mr Dumas, référent des bibliothèques. Elle s'est déroulée à la maison de la pierre les 30 et 31 mai et le 1er juin. Sept communes ont participé. Le travail se poursuit afin que le maximum de bénévoles soit formé.



Le prochain objectif sera de trouver un local plus adapté au bon fonctionnement de notre bibliothèque.

→ Commémorations



19 mars 2018



29 avril 2018



8 mai 2018



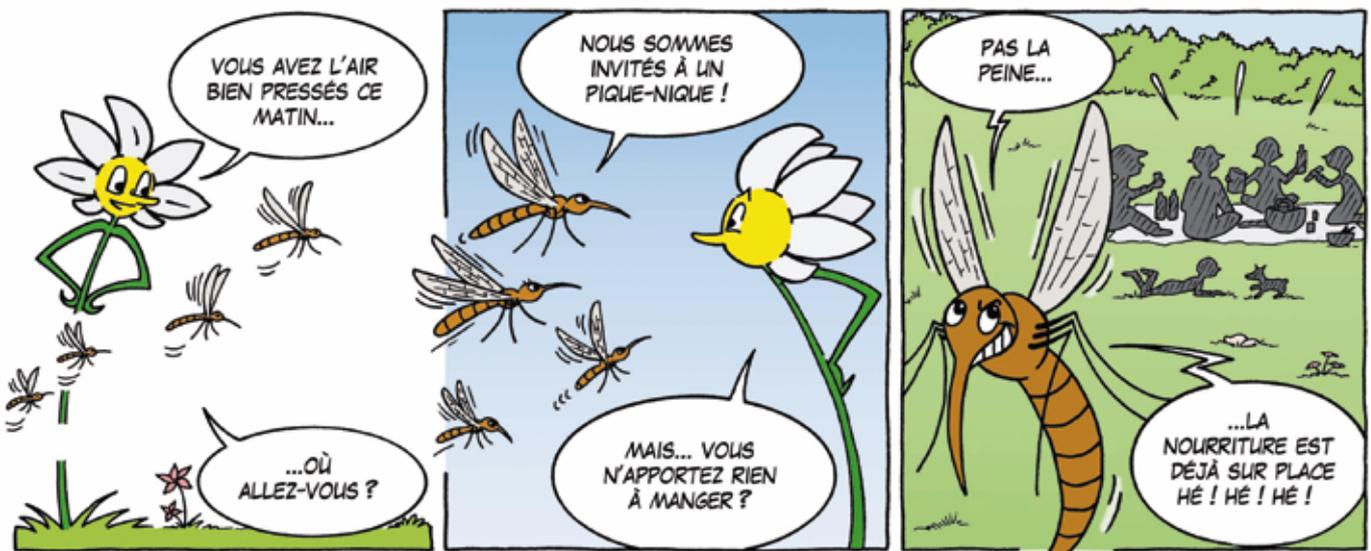
18 juin 2018



PORTRAIT

Vers pont du Gard sous la neige
mars 2018
Un début de printemps peu ordinaire

→ La BD d'Élisabeth



E. Gombault. 133.

AGENDA

→ Quelques dates à retenir

AOÛT

8 et 9 août
challenge Paul Longuet

10, 11, 12 août
fête votive

15 août
Challenge du « Bar les Voûtes »
au Boulodrome

SEPTEMBRE

Vendredi 14 septembre
cérémonie des nouveaux arrivants

Dimanche 16 septembre
fête de l'oignon
journée du patrimoine

Samedi 22 septembre
concours pétanque inter associatif

Mardi 25 septembre
Commémoration des Harkis

→ La recette

Flan d'asperge

1Kg d'asperges vertes, 15 cl de crème fraîche épaisse, 3 œufs, sel, poivre, gingembre en poudre, muscade râpée – sauce hollandaise

Peler les asperges, séparer les pointes, faire cuire 5 mn à la vapeur. Conserver au chaud la moitié des pointes pour décorer. Mettre tous les ingrédients dans le bol du mixer et réduire en crème. Beurrer des petits ramequins individuels, les remplir du mélange obtenu.

Mettre au four traditionnel (180°) au bain-marie. Surveiller la cuisson avec une lame de couteau. Démouler chaque petit flan sur une assiette individuelle, décorer le dessus avec les pointes d'asperges restantes et entourer d'un ruban de sauce hollandaise.



Suggestions d'associations :

Rouget barbet
Brandade

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

	112 – 114 (SMS)
Gendarmerie nationale (Remoulins)	04 66 37 01 11
Police	17
Police intercommunale	06 37 65 44 27
Pompiers	18 ou 04 66 03 37 17
SAMU	15

SERVICES MÉDICAUX

Pharmacie Lesage	04 66 22 87 08
Médecins	
Docteur Lalloyer	04 66 22 94 30
Docteur Lesage-Singer	04 66 04 13 42

Dentiste
Dr. Devigne 04 66 22 81 78

Kinésithérapeute
F. Buccai 06 67 29 15 84

Kinésithérapeute/Ostéopathe
M. Nafilyan 04 66 37 40 90

Ostéopathe
B. Bernard 06 80 37 53 19

Orthophoniste
S. Courtel 09 67 21 46 60

Infirmières
A. Espana 06 87 21 51 30
P. Renson 06 82 37 10 46
C. Frizon 06 13 07 90 75

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie	04 66 22 80 55
Cantine scolaire	04 66 22 91 94
Crèche multi-accueil	04 66 22 89 58
Ecole maternelle	04 66 22 81 95
Ecole primaire	04 66 22 81 16
Assistante sociale	
Mme Laura Dantan	04 66 03 48 00

SERVICES INTERCOMMUNAUX ET DIVERS

Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
SICTOMU (Ordures ménagères et Encombrants)	04 66 22 13 70
Trésor Public	04 66 37 01 69
EDF	09 72 67 50 30
SAUR	04 30 62 10 00
La Poste	04 66 22 81 58



LE PHARMACIEN DE VOTRE VILLAGE VOUS CONSEILLE

PHARMACIE LESAGE
2, rue du Marché
30210 VERS-PONT DU GARD
Tél. 04 66 22 87 08 - Fax : 04 66 22 82 16

ENTRETIEN ESPACES VERTS
débroussaillage, taille, tonte, élagage
www.atotsverde.fr



ATOTS VERDE

lionel schwab
07 87 37 94 18
contact@atotsverde.fr
30210 vers pt du gard



Julien HOURTAL

☎ 07 64 11 40 30

CLIMATISATION

CHAUFFAGE - VENTILATION

- ✓ Installation
- ✓ Dépannage
- ✓ Concept
- ✓ Maintenance

www.gci-sud.com / gci-sud@gmx.com
30210 Vers Pont-du-Gard



LAUTIER MOUSSAC

N°5 Z.A. Peire Plantade - RD 226
30 190 MOUSSAC

Tel: 04 66 81 61 87 Fax: 04 66 81 61 41
Travaux Publics et Routiers
VRD - Centrales d'enrobage

Etablissement de BRAJA VESIGNE
S.A. au Capital de 1 000 000 €

PONT DU GARD IMMO



Jean Vilar 06 83 59 20 84

l'immobilier... une passion à partager!



- TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
- TRAVAUX AGRICOLES
- TERRASSEMENT
- RESEAUX SECS ET HUMIDES
- LIVRAISON TERRE VEGETALE/SABLE/GRAVIER

Chemin Chapelle Saint Martin - 30490 MONTFRIN
Tél: 04 66 57 28 47 e-mail: sarl-yvanvillard@wanadoo.fr

LOCAMI
STRUCTURES ÉVOLUTIVES

Bâtiments modulaires - Bungalows - Conteneurs

locami.fr

Tél : 04 66 79 23 26 - contact@locami.fr - Tresques





04 66 79 49 25 - 06 17 62 35 65

274 Rue Jean Pierre Claris De Florian
30290 Laudun L'Ardoise



CARRIÈRES

de PIERRES DE TAILLE



Carrière
de Fontvieille

Carrière
des Estailades
à Oppède

Carrière
du Pont du Gard
Carrière SOC: Vers-Pont-du-Gard

Carrières de Provence

Tel : 04 90 54 70 47 - Fax : 04 90 54 68 41

www.carrieres de provence.com

